



Femmes de mérite



Informations et cahier de mise en candidature



Fondation *DES FEMMES*
WOMEN'S *Foundation*

MONTRÉAL

Prix Femmes de mérite 2010

Présentez une candidature dans les catégories :

- **Affaires et professions**
- **Arts et culture**
- **Communications**
- **Éducation**
- **Entrepreneurship**
- **Jeune femme de mérite**
- **Science et santé**
- **Services à la population**
- **Sports et mieux-être**
- **Avancement des femmes**
- **Pionnière**

Date limite de dépôt des candidatures : [le lundi 8 mars 2010](#)

Prix Femmes de mérite

Qu'est-ce qu'une Femme de mérite?

Des femmes qui, par leurs actions quotidiennes, leur personnalité et leur démarche professionnelle ont su enrichir la communauté et contribuer à l'avancement des femmes dans la société, voilà qui sont les « Femmes de mérite ». Des modèles pour les jeunes, des femmes brillantes qui invitent au dépassement de soi.

Pour souligner leur parcours, le Y des femmes de Montréal s'est joint, en 1994, au mouvement national du YWCA, en remettant ses premiers Prix Femmes de mérite.

Depuis, cette cérémonie annuelle de remise des Prix qui a lieu à l'automne à Montréal, permet d'honorer et de reconnaître publiquement onze femmes exceptionnelles s'étant illustrées dans divers secteurs d'activités. La notoriété de la remise des prix Femmes de mérite a permis à la Fondation Y des femmes d'en faire l'une de ses principales sources de financement. Les fonds recueillis seront consacrés au financement de programmes offerts aux 16 000 Montréalaises qui fréquentent chaque année le Y des femmes.

La Fondation souligne en 2010 la 17^e édition des Prix Femmes de mérite et le 135^e anniversaire du Y des femmes, dans un événement qui aura lieu le lundi 4 octobre à l'hôtel Hyatt Regency.

Conditions d'éligibilité des candidates

- Être une femme et avoir au moins 18 ans au 4 octobre 2010
- Ne pas être active en politique (municipale, provinciale, fédérale) depuis au moins douze (12) mois
- Habiter ou travailler dans les régions suivantes depuis au moins six (6) mois : Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue
- Avoir un parcours démontrant sa contribution à l'avancement des femmes
- Accepter d'être candidate, même si sa candidature est présentée par un tiers
- Être présente lors de la Soirée-hommage (les lauréates recevront un billet de courtoisie)
- Les employées et les membres des comités et conseils d'administration du Y des femmes ou de la Fondation ne peuvent pas soumettre leur candidature à un Prix
- Les candidates ne peuvent pas présenter leur dossier dans une catégorie commanditée par leur employeur ou leur organisation

Règlements

- Les candidatures peuvent être soumises par la candidate, par une autre personne, par un organisme ou par les membres du Comité de mise en candidature
- Les candidatures doivent répondre à tous les critères d'évaluation; elles doivent être accompagnées du dossier de mise en candidature dûment rempli et illustrant concrètement en quoi la candidature répond à tous les critères
- Les candidatures ne peuvent être présentées pour plus d'un prix annuellement; cependant, elles peuvent être présentées à nouveau si elles n'ont pas été retenues par le passé
- Une lauréate ne peut pas présenter sa candidature dans une catégorie où elle a remporté un Prix par le passé. Elle peut cependant recevoir plus d'un Prix au cours des années (p. ex. Catégorie et Avancement des femmes et/ou Pionnière)
- Les Prix Femmes de mérite ne sont pas attribués à titre posthume

Processus de sélection

- Appel de candidatures par la Fondation et par les membres du Comité de mise en candidature
- Réception des dossiers et validation de leur contenu
- Examen des dossiers par le Comité de mise en candidature et recommandation de trois (3) candidatures par catégorie
- Rencontre du Jury et sélection des Femmes de mérite pour chaque catégorie
- Annonce des résultats à toutes les candidates et annonce publique des Femmes de mérite par la Fondation
- Hommage aux Femmes de mérite lors de la Soirée du 4 octobre 2010

Les Prix Femmes de mérite sont décernés à des femmes répondant aux critères suivants :

Jeune femme de mérite

- Être âgée entre 18 et 30 ans
- Se démarquer dans ses études, dans son travail ou dans ses activités communautaires

Affaires et professions

- Être une femme d'affaires, une gestionnaire ou une professionnelle
- Occuper le poste actuel depuis au moins 12 mois

Arts et culture

- Œuvrer dans le domaine de l'audiovisuel, des arts visuels, des arts de la scène, de la musique, de l'architecture, de la sculpture, des métiers d'art ou de la littérature

Communications

- Œuvrer dans le domaine du journalisme, de la publicité, des relations publiques, des médias ou des communications

Éducation

- Œuvrer dans le domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle, de l'éducation populaire ou de l'enseignement alternatif

Entrepreneurship

- Être une femme entrepreneure, propriétaire ou dirigeante d'entreprise
- Occuper cette fonction depuis au moins 12 mois

Sciences et santé

- Œuvrer dans le domaine scientifique, soit le domaine des sciences pures, des sciences de la santé, des sciences sociales, du génie, des sciences de l'environnement, des sciences humaines ou du développement durable

Services à la population

- Être engagée dans une cause sociale, au sein d'un organisme sans but lucratif ou d'un regroupement volontaire

Sports et mieux-être

- Œuvrer dans le domaine de la pratique sportive, du conditionnement physique, des loisirs ou du mieux-être physique en général

Avancement des femmes

- Avoir contribué de façon concrète à l'avancement des femmes, de manière soutenue
- Avoir un rayonnement qui déborde de sa sphère d'activité

Pionnière

- Avoir contribué tout au long de sa vie à l'avancement des femmes
- Avoir frayé le chemin à d'autres femmes
- Être reconnue comme une femme exceptionnelle

Critères d'évaluation des candidatures

Pour les Prix Jeune femme de mérite, Affaires et professions, Arts et culture, Communications, Éducation, Entrepreneurship, Science et santé, Services à la population, Sports et mieux-être, les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'action – les actions et les gestes posés ainsi que les réalisations marquantes ayant permis de façon concrète l'avancement des femmes
- L'influence – être une modèle, une agente de changement ainsi qu'une source d'inspiration et de motivation pour les femmes et les filles
- Le rayonnement – l'impact dans sa sphère d'activité, dans la communauté ou au chapitre national et international
- L'accomplissement – en quoi la candidate est une précurseur ou une cheffe de file, ainsi que les reconnaissances obtenues

Pour le Prix Avancement des femmes, les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'action – les actions et les gestes posés ainsi que les réalisations marquantes ayant permis de façon concrète l'avancement des femmes
- L'influence – être une modèle, une agente de changement ainsi qu'une source d'inspiration et de motivation pour les femmes et les filles
- Le rayonnement – l'impact au chapitre provincial, national et international
- L'engagement personnel et social – contribution soutenue à des organisations contribuant à l'avancement des femmes, de façon bénévole
- L'accomplissement – en quoi la candidate est une précurseur ou une cheffe de file, ainsi que les reconnaissances obtenues

Pour le Prix de la Pionnière, les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'action – les actions et les gestes posés ainsi que les réalisations marquantes ont permis de façon concrète l'avancement des femmes; ces actions et ces succès s'inscrivent dans la durée et le temps
- L'influence – avoir frayé le chemin à d'autres femmes et être une modèle, une agente de changement ainsi qu'une source d'inspiration et de motivation pour les femmes et les filles
- Le rayonnement – l'impact dans sa sphère d'activité, dans la communauté ou au chapitre national et international
- L'accomplissement – la candidate a été une pionnière ou une cheffe de file; elle est reconnue comme une femme exceptionnelle

Pondération

Pour les Prix Jeune femme de mérite, Affaires et professions, Arts et culture, Communications, Éducation, Entrepreneurship, Science et santé, Services à la population, Sports et mieux-être, la pondération suivante sera appliquée lors de l'évaluation des candidatures :

- L'action – 10 %
- L'influence – 35 %
- Le rayonnement – 35 %
- L'accomplissement – 20 %

Pour le Prix Avancement des femmes, la pondération suivante sera appliquée lors de l'évaluation des candidatures :

- L'action – 35 %
- L'influence – 25 %
- Le rayonnement – 20 %
- L'engagement personnel et social – 10 %
- L'accomplissement – 10 %

Pour le Prix de la Pionnière, la pondération suivante sera appliquée lors de l'évaluation des candidatures

- L'action – 35 %
- L'influence – 35 %
- Le rayonnement – 15 %
- L'accomplissement – 15 %

Procédure

Les dossiers de candidature doivent contenir les éléments suivants :

- Curriculum vitae ou biographie contenant une description des antécédents professionnels et des activités bénévoles de la candidate, de sa formation, de ses réalisations et des reconnaissances obtenues.
- Formulaire de mise en candidature dûment complété et signé.
- Deux lettres d'appui ou témoignages de reconnaissance témoignant des activités ou des réalisations de la candidate, en lien avec les critères d'évaluation.
- Deux photos récentes, en format portrait de 5 X 7 pouces ou en format électronique.

Seuls les dossiers complets seront considérés.

Les dossiers doivent être acheminés à la Fondation Y des femmes par la poste, par messenger ou par courrier électronique, au plus tard le lundi 8 mars 2010 (le cachet postal fait foi de la date d'envoi). Faites parvenir le dossier à l'adresse suivante :

Fondation Y des femmes
Candidature Prix Femmes de mérite
1355, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal QC H3G 1T3
ou par courriel à fondation@ydesfemmesmtl.org

Dossier

Partie 1 : Fiche de présentation Renseignements sur la candidate

Candidature présentée pour le Prix : _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

RÉSIDENCE

Téléphone _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Adresse courriel _____

BUREAU

Titre _____

Entreprise _____

Téléphone _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Adresse courriel _____

Je suis disponible pour participer à des entrevues de la presse écrite, radiophonique et/ou télévisuelle, et je consens à ce que la Fondation Y des femmes transmette mes coordonnées aux journalistes intéressés à m'interviewer.

Signature

Date

Je consens à ce que mon nom, ma photo et toutes autres photos prises dans le cadre des activités entourant la Soirée Femmes de mérite 2010, ainsi que les renseignements divulgués à la Fondation Y des femmes au sujet de ma vie professionnelle et paraprofessionnelle, soient utilisées sans rémunération, à des fins de publicité ou de promotion, avant et après la tenue de la Soirée Femmes de mérite 2010.

Signature

Date

____ Je confirme que je serai présente à la Soirée Femmes de mérite le 4 octobre 2010 si je suis lauréate. *(veuillez cocher)*

Renseignements sur la personne ou l'organisme responsable de la mise en candidature

Nom _____ Prénom _____

Titre _____

Entreprise _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Lien avec la candidate _____

Partie 2 : Questionnaire illustrant comment la candidature répond aux critères d'évaluation.

Candidature présentée pour les Prix Femmes de mérite suivants :

- Jeune femme de mérite
- Affaires et professions, Arts et culture, Entrepreneurship, Science et santé, Communications, Éducation, Services à la population, Sports et mieux-être

Cette portion du dossier de mise en candidature doit absolument être complétée afin de permettre une analyse objective des candidatures et de comprendre en quoi la candidature répond aux critères d'évaluation.

Décrivez en quoi la candidate est une modèle, une agente de changement ainsi qu'une source d'inspiration et de motivation pour les femmes et les filles. *(maximum 200 mots)*

Décrivez l'impact de la candidate dans sa sphère d'activité, dans la communauté ou au chapitre national et international. *(maximum 200 mots)*

Expliquez en quoi la candidate est une précurseur ou une cheffe de file, nommez les reconnaissances obtenues.

Décrivez les actions et les gestes posés par la candidate ainsi que ses réalisations marquantes ayant permis de façon concrète l'avancement des femmes. (*maximum 200 mots*)

Partie 2 : Questionnaire illustrant comment la candidature répond aux critères d'évaluation.
Candidature présentée pour le Prix Avancement des femmes.

Cette portion du dossier de mise en candidature doit absolument être complétée afin de permettre une analyse objective des candidatures et de comprendre en quoi la candidature répond aux critères d'évaluation.

Décrivez les actions et les gestes posés par la candidate ainsi que ses réalisations marquantes ayant permis de façon concrète l'avancement des femmes. *(maximum 200 mots)*

Décrivez en quoi la candidate est une modèle, une agente de changement ainsi qu'une source d'inspiration et de motivation pour les femmes et les filles. *(maximum 200 mots)*

Décrivez l'impact de la candidate au chapitre national et international. *(maximum 200 mots)*

Décrivez la contribution soutenue et bénévole de la candidate à des organisations contribuant à l'avancement des femmes. (maximum 200 mots)

Expliquez en quoi la candidate est une précurseur ou une cheffe de file, nommez les reconnaissances obtenues. (maximum 200 mots)

À propos du Y des femmes de Montréal

Implanté à Montréal depuis 1875, le Y des femmes de Montréal est étroitement associé aux avancées sociales et féministes qui ont façonné le Québec : banque alimentaire, hébergement social, éducation et alphabétisation, accès des femmes au marché du travail, conditionnement physique, droits des femmes et équité.

Aujourd'hui, le Y des femmes articule sa mission autour de quatre axes d'intervention : il contribue à la prévention de toute forme de violence, au développement de l'estime de soi et de l'autonomie ainsi qu'à l'épanouissement personnel tant des femmes que des jeunes filles au sein des diverses communautés culturelles montréalaises.

Sa mission s'exprime dans le cadre de cinq grands programmes adaptés aux besoins actuels des filles et des femmes afin qu'elles aient le pouvoir de s'accomplir :

- **Hébergement**
- **Alphabétisation**
- **Leadership**
- **Employabilité**
- **Entrepreneurship**

Chaque année, le Y des femmes rejoint directement 16 000 enfants, jeunes filles et femmes.

La Fondation Y des femmes a été mise sur pied en 1995 afin d'assurer une source stable et continue de financement pour les programmes et services du Y des femmes de Montréal. La Fondation recueille les dons par diverses activités de collecte de dons auprès des particuliers, des fondations et des entreprises, en plus d'organiser annuellement la Soirée-bénéfice Femmes de mérite.

Pour toute information supplémentaire :

Fondation Y des femmes
1355, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL QC H3G 1T3

Téléphone : 514.866.9944
Courriel : fondation@ydesfemmesmtl.org
Site Internet : www.ydesfemmesmtl.org